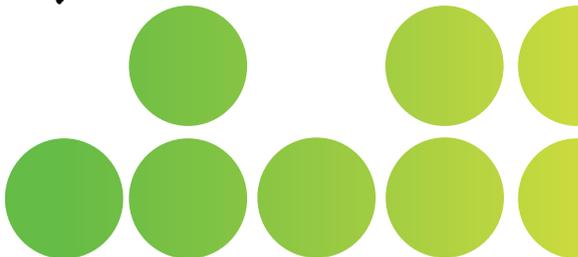




GUIDE DU TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS 2022

La famille du tri s'agrandit!

Tous les emballages et
papiers se trient !



EMBALLAGES ET PAPIERS

→ Vidés, en vrac et non imbriqués

Tous les emballages plastiques



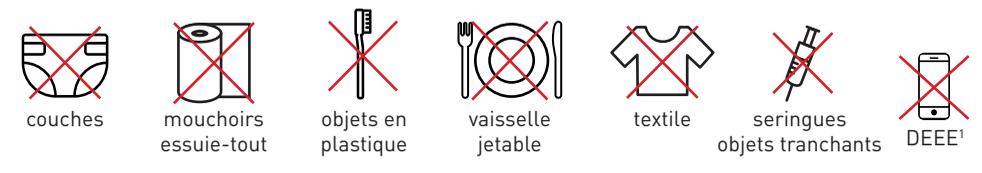
Tous les emballages en métal



Tous les emballages en carton



LES INTERDITS



Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → mercredi

BOIS D'ARCY → mardi

BOUGIVAL → mercredi

BUC → mercredi

CHÂTEAUFORT → jeudi

FONTENAY-LE-FLEURY → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

JOUY-EN-JOSAS → jeudi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère, Sablons, Saint François d'Assise → mercredi

Gressets, Châtaigneraie, Feuillaume, Beauregard, Petit Beauregard, Centre → jeudi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu → mardi + vendredi (sortir les bacs avant 7h)

Violet, Rose → mercredi (sortir les bacs entre 18h et 19h)

Orange → vendredi (sortir les bacs entre 18h et 19h)

Rocquencourt² → mardi (sortir les bacs avant 14h)

LES LOGES-EN-JOSAS → mercredi

NOISY-LE-ROI → mardi

RENNEMOULIN → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

TOUSSUS-LE-NOBLE → mercredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → mercredi

Mail, Village, Louvois, Europe → jeudi

VERSAILLES → mardi + jeudi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → vendredi

QUAND SORTIR
SON BAC ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



¹ déchets d'équipement électrique et électronique / ² commune historique

ORDURES MÉNAGÈRES

→ En sacs fermés, par exemple :



couches



mégots



litière



lingettes



vaisselle
jetable



sacs
aspirateur



mouchoirs
essuie-tout



objets en
plastique

LES INTERDITS



verre



textile



DEEE¹



déchets
toxiques



seringues
objets tranchants



ampoules
néons

¹ déchets d'équipement électrique et électronique / ² commune historique

LE PETIT GESTE EN +

bac sorti



=

bac
rempli !

Pour limiter le passage des camions et préserver l'environnement, une bonne pratique simple à mettre en place :

**ne sortez votre bac
que lorsqu'il est plein !**

→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → lundi + vendredi

Collectifs → lundi + mercredi + vendredi

BIÈVRES → mardi + vendredi

BOIS D'ARCY → lundi + jeudi

BOUGIVAL

Orange → mardi

Bleu → mardi + vendredi

BUC → mardi + vendredi

CHÂTEAUFORT → mardi

FONTENAY-LE-FLEURY

(sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → jeudi

Collectifs → lundi + jeudi

JOUY-EN-JOSAS

Bleu → vendredi

Orange → mardi + vendredi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Beauregard, Jonchère, Sablons,
Saint François d'Assise, Centre
→ lundi + vendredi

Châtaigneraie, Feuillaume,
Petit Beauregard → mardi + samedi

Gressets → mardi + vendredi

LES LOGES-EN-JOSAS

→ mardi + vendredi

NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → lundi

Collectifs → lundi + jeudi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Violet → lundi + mardi + jeudi + vendredi
(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Rose → mardi + vendredi
(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Orange → lundi + jeudi
(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Bleu → lundi + jeudi + samedi
(sortir les bacs avant 7h)

Rocquencourt² (sortir les bacs avant 14h)
→ lundi + mercredi + vendredi

RENNEMOULIN → lundi

(sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

(sortir les bacs avant 14h)

Bleu → vendredi

Orange → mardi + vendredi

TOUSSUS-LE-NOBLE → mardi + vendredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

(sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
→ lundi + vendredi

Mail, Village, Louvois, Europe
→ mardi + samedi

VERSAILLES

→ lundi + mercredi + vendredi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte
et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → lundi + jeudi

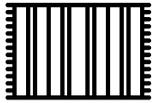
QUAND SORTIR
SON BAC PLEIN ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



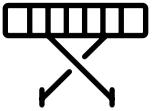
ENCOMBRANTS

→ A déposer devant son domicile* ou en déchèterie

*sans gêne pour le passage, 2m³ maximum par habitation



tapis, moquette



ferraille



jouets
non électriques



literie



fauteuils

Mobilier :

Pour les recycler ou permettre leur réemploi : Déchèteries, magasins volontaires, don à des associations de l'économie sociale et solidaire

LES INTERDITS



pots de fleurs
jardinières



gravats



palettes



pièces
automobiles



peintures
solvants



textile



DEEE¹

¹ déchets d'équipement électrique et électronique / ² commune historique

Attention !

Les déchets d'équipement électrique et électronique (ou DEEE) sont **INTERDITS** à la collecte des encombrants !!!

Lave-linge, ballons d'eau chaude, aspirateurs, réfrigérateurs ne sont pas ramassés avec les encombrants. Ces appareils ménagers contiennent des matériaux valorisables et substances polluantes.

Ils portent le sigle de la poubelle barrée qui indique qu'ils doivent être collectés séparément (cf. page 12).



→ JOURS DE COLLECTE

(à sortir la veille au soir)

BAILLY → 3^e jeudi

BIÈVRES → 2^e jeudi

BOIS D'ARCY → 3^e mercredi

BOUGIVAL → dernier jeudi

BUC → 1^e vendredi

CHÂTEAUFORT → dernier vendredi

FONTENAY-LE-FLEURY

Vert → dernier mercredi

Orange → dernier jeudi

JOUY-EN-JOSAS → 2^e lundi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Beauregard → 1^e vendredi

Centre, Châtaigneraie, Petit Beauregard → 2^e vendredi

Sablons, Bourg, Feuillaume, Gressets → 3^e vendredi

Jonchère, Saint-François-d'Assise → dernier vendredi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu, Orange, Rose, Violet → 2^e et 4^e mercredi

Rocquencourt² → 3^e vendredi

LES LOGES-EN-JOSAS → dernier vendredi

NOISY-LE-ROI → dernier lundi

RENNEMOULIN → 3^e vendredi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Nord → 2^e mercredi

Sud → 2^e vendredi

TOUSSUS-LE-NOBLE → dernier vendredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Pavillons → 3^e jeudi

Collectifs → 3^e mercredi

QUAND SORTIR
SES ENCOMBRANTS ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



VERSAILLES

Notre Dame / Ermitage → lundi

St-Louis / Satory / Chantiers Ouest

→ mardi

Porchefontaine / Montreuil / Chantiers Est

→ jeudi

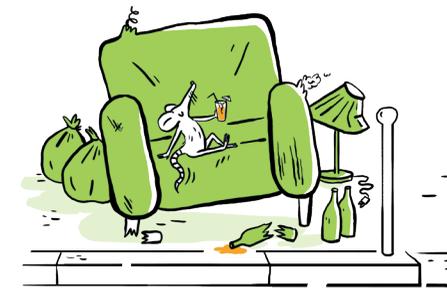
Clagny / Jussieu → vendredi

VIROFLAY

Rive Droite → 1^e lundi

Rive Gauche → 1^e mercredi

DÉPÔT SAUVAGE,
C'EST VOUS QUI PAYEZ LE
NETTOYAGE ...



VÉGÉTAUX



→ Sans sac plastique, couvercle du bac fermé



pelouse



feuilles mortes



fleurs coupées



sapins



petites branches en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardinerie) ou 3 fagots. Au delà, pensez-à la déchèterie !

LES INTERDITS



cagettes
objets en bois



terre
cailloux



pots de fleurs
jardinières en
terre cuite



épiluchures
fruits, légumes



sacs
biodégradables
ou compostables

LE COMPOSTAGE POUR TOUS

Le compostage est un processus naturel de dégradation des déchets organiques du jardin et de la cuisine. Il permet de réduire de 30 % le volume de ses déchets tout en obtenant un fertilisant « fait maison » gratuit et de qualité pour son jardin.

En appartement ou en maison, trois solutions gratuites sont proposées pour composter :

- **Pour les habitants possédant un jardin :** Versailles Grand Parc propose des formations et fournit un composteur (participation à une réunion obligatoire).
- **Pour les habitants en résidence collective, deux possibilités existent :**
 - L'Agglo peut mettre en place une aire de compostage, sous réserve d'une surface suffisante dédiée et d'un minimum de copropriétaires intéressés
 - Versailles Grand Parc fournit un lombricomposteur. Une pratique qui permet de composter les bio-déchets en toute autonomie, en intérieur ou sur un balcon.

S'INSCRIRE
À UNE RÉUNION ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



ou rendez-vous sur :
bit.ly/lecompostage

→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

Le ramassage est hebdomadaire de mi-mars à mi-décembre. Il est suspendu en hiver et la semaine du 15 août.

BAILLY Pavillons → mardi (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → lundi (sortir les bacs avant 14h)

BOIS D'ARCY → mercredi

BOUGIVAL → lundi

BUC → lundi

CHÂTEAUFORT → lundi

FONTENAY-LE-FLEURY → mardi

JOUY-EN-JOSAS → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Gressets, Châtaigneraie, Petit Beauregard, Beauregard (pavillons), Sablons, Centre → lundi

Jonchère, Feuillaume → mardi

Saint François d'Assise → en point de regroupement

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu, Orange, Rose, Violet → lundi

Rocquencourt² → mardi (sortir les bacs avant 14h)

LES LOGES-EN-JOSAS → lundi

NOISY-LE-ROI → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → mardi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → jeudi

TOUSSUS-LE-NOBLE → lundi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Pavillons, ZAC Louvois → mardi

Collectifs → pas de collecte

VERSAILLES → mercredi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → mardi

RECEVOIR L'ALERTE
DE LA COLLECTE
DES SAPINS ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



EMBALLAGES EN VERRE

→ Vidés, en vrac et sans sac



bouteilles



pots, bocaux



flacons



sans couvercle,
ni bouchon

LES INTERDITS



vaisselle
faïence



objets en
terre cuite



ampoules
néons



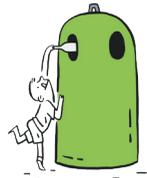
verres



porcelaine



miroirs
fenêtres



**EN BORNE
DE COLLECTE**
entre 8h et 21h



EN BAC Vélizy-Villacoublay uniquement

(sortir les bacs la veille après 18h)

- Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → 1^e et 3^e jeudi

- Mail, Village, Louvois, Europe → 2^e et 4^e jeudi

Inutile de laver
avant de jeter !



**TROUVER LA
BORNE DE COLLECTE
PRÈS DE CHEZ SOI ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !**



ou rendez-vous sur
bit.ly/pointsdecollecte



TEXTILES

→ Propres et secs, en sacs fermés (moins de 30L)

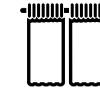
Selon son état, le textile collecté sera soit réutilisé, soit recyclé, soit valorisé.



vêtements
même abîmés



chaussures
liées par paire



Linge de maison
(draps, rideaux...)



petite maroquinerie
(ceinture, sac à main...)



Linge de
toilette



**EN BORNE VÊTEMENTS
OU ASSOCIATIONS**

LE RELAIS Re_fashion

LES INTERDITS

vêtements mouillés et souillés,
chiffons sales et humides,
moquettes, produits non textiles,
matelas et sommiers, toiles cirées...

MOBILIER

→ Tous les meubles usagés peuvent être recyclés !



tables



litterie



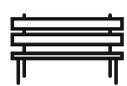
fauteuils



chaises



rangements



jardin



couettes



oreillers



coussins



sacs de couchage



surmatelas



EN DÉCHÈTERIE (BUC, BOIS D'ARCY OU CARRIÈRES-SUR-SEINE)

Offrez une seconde vie à votre mobilier



Depuis 2013, Eco-mobilier prend en charge la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des meubles et matelas usagés. A ces produits, se sont ajoutés, en 2018, les couettes et oreillers. Ces missions sont financées par une éco-participation dont s'acquitte chaque consommateur lorsqu'il achète un des produits neufs.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

(Tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité)

→ A ramener en permanence ou en déchèterie

Ces déchets comportent des substances nocives et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



écrans
téléviseurs,
ordinateurs



petits appareils
audio, vidéo, téléphones, aspirateurs,
jouets à pile ou à batterie



gros électroménager
réfrigérateurs, climatiseurs,
ballons d'eau chaude, cuisinières,
micro-ondes, chauffages



cartouches d'encre



Le 1 pour, 1 pensez-y!

Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel. Pensez également au don auprès d'associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.



PERMANENCES *(non assurées les jours fériés)*

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

NOISY-LE-ROI

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe (accepte aussi les gravats) → 3^e samedi | 9h/13h

VERSAILLES

Chemin de Fausses Reposes (croisement avec rue Charles Gounod) → 3^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Parking de Sceaux - avenue de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 2^e et 4^e samedi | 9h/12h30

VIROFLAY

Parking allée des Cordons Bleus → 1^e samedi | 9h/12h30



TROUVER TOUS
LES POINTS
DE COLLECTE



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP!

ou rendez-vous sur
bit.ly/pointsdecollecte

DÉCHETS DANGEREUX

→ A ramener en permanence ou en déchèterie

Ces déchets nocifs et polluants ne doivent pas être déposés sur la voie publique!

Ils seront en partie traités par l'éco-organisme agréé



radiographies



peintures solvants



cartouches d'encre



piles batteries



extincteurs



produits dangereux



huiles de vidange



ampoules, néons



CD, DVD cassettes

LES INTERDITS



Déchets de santé
et médicaments :
à déposer en pharmacie



PERMANENCES *(non assurées les jours fériés)*

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

LA CELLE SAINT-CLOUD

Place du Jumelage → 1^e samedi | 9h/13h (sauf en août)

NOISY-LE-ROI

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe (accepte aussi les gravats) → 3^e samedi | 9h/13h

VERSAILLES

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique) → 1^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge → 1^e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14h/17h30
Square Jean Houdon → 2^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
9 rue Vauban → 2^e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14h/17h30
Marché place Saint-Louis → 3^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Marché Notre-Dame, Carré à la Marée → 3^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine) → 4^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Parking de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 4^e samedi | 9h/12h30

VIROFLAY

Parking allée des Cordons Bleus → 1^e samedi | 9h/12h30
Rue Robert Cahen (entre la bibliothèque et l'Écu de France) → 1^e samedi | 8h30/12h30

DÉCHETS DE SANTÉ

→ Les déchets de santé (piquants, coupants ou tranchants) présentent un risque pour la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle **il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou d'emballages et papiers.**

Plus d'informations : www.dastri.fr



Lancette et auto-piqueur à barillet



Seringue type IMIJECT



Aiguille seule



Micro perfuseur



Set de transfert, adaptateur flacon, aiguille de transfert, mix2 vial



Cathéter tout en un type MIO



Stylo aiguille sertie ou rétractable



Seringue avec aiguille solidaire



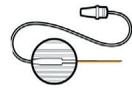
Aiguille à stylo



Autopiqueur



Applicateur



Cathéter



EN PHARMACIE

Exclusivement en boîte homologuée sans compresse ni pansement



MÉDICAMENTS NON UTILISÉS, PÉRIMÉS OU NON
(hors produits vétérinaire)



Sans emballage carton et notice papier

Toutes les pharmacies sont tenues de récupérer les médicaments (sauf les produits de parapharmacie, les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux..)

Informations : www.cyclamed.org ou application mobile « **Mon armoire à pharmacie** »



OÙ DÉPOSER SES DÉCHETS DE SANTÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I. VGP !



ou rendez-vous sur bit.ly/pointsdecollecte

EN ROUTE POUR LE ZÉRO DÉCHET

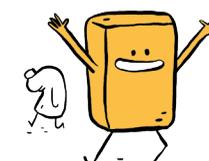
Et si avec l'Agglo vous relevez le défi zéro déchet ?
Pas facile ? Complicé ? Astreignant ? Fastidieux ? Et pourtant !
Connectez-vous sur versaillesgrandparc.fr/defi-zero-dechet

JE ME LANCE !

Dès aujourd'hui, je peux moi aussi participer à la réduction du gaspillage, grâce à quelques gestes simples !



J'utilise des sacs réutilisables ou un panier pour aller faire les courses



Je privilégie le savon aux gels douches



J'équipe ma boîte aux lettres d'un « Stop-Pub »



Je bois l'eau du robinet



Je donne les vêtements que je ne souhaite plus mettre (borne «Le Relais »)



J'arrête les capsules de café

LE PETIT GESTE EN +



Un cadeau à faire ? J'offre un spectacle ou une activité plutôt qu'un bien matériel



Retrouvez plus d'une cinquantaine d'eco-gestes pour réduire vos déchets dans le guide pratique « En route vers le zéro déchet » !

Rendez-vous tous les lundis et jeudis, sur la page Facebook de Versailles Grand Parc pour découvrir d'autres astuces et recettes et devenez membre du groupe Facebook « En route vers le zéro déchet à Versailles Grand Parc ».



DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE BOIS D'ARCY ET BUC

→ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est gratuit à tous les habitants de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (accès payant pour les professionnels).

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc
- auprès de l'agent d'accueil lors de votre première visite.



Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (à télécharger : bit.ly/formulaireVGP)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois.

Maximum 20 passages par an par foyer sans limitation de volume (sous réserve des disponibilités de stockage). Toute récupération de déchets est interdite.

Des vérifications peuvent avoir lieu. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile lors de votre passage en déchèterie.

→ DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY Accessible à tous les habitants

Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy

du mardi au vendredi : 9h-13h / 14h-18h

samedi : 9h-18h

dimanche : 9h-13h

Fermée les jours fériés

→ DÉCHÈTERIE DE BUC Accessible à tous les habitants

83 rue Clément Ader - ZI le Pré Clos - Buc

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-13h / 14h-18h

samedi : 9h-18h

dimanche : 9h-13h

Fermée les jours fériés

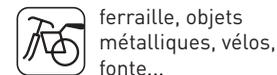


Financée par :



→ DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)

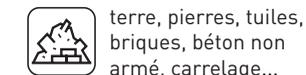
MÉTAUX



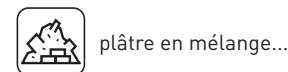
VÉGÉTAUX



GRAVATS, DÉCHETS INERTES



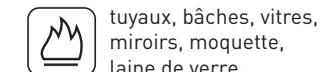
GRAVATS NON INERTES



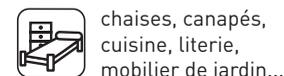
BOIS



TOUT VENANT



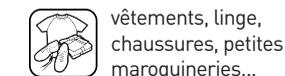
MOBILIER



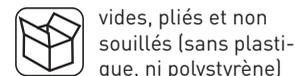
CAPSULES DE CAFÉ



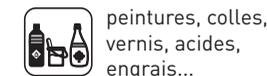
TEXTILE



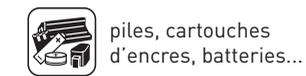
CARTONS



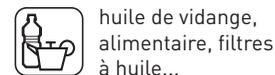
DÉCHETS CHIMIQUES



AVEC MÉTAUX LOURDS



HUILES



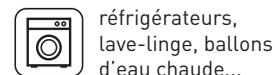
SANTÉ



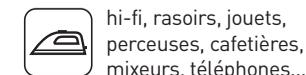
ÉCRANS



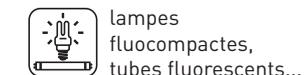
GROS ÉLECTROMÉNAGER



PETITS APPAREILS



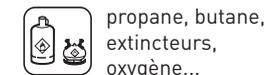
NÉONS, AMPOULES



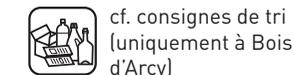
PNEUMATIQUES



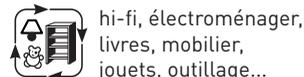
BOUTEILLES DE GAZ



EMBALLAGES, PAPIERS, VERRE



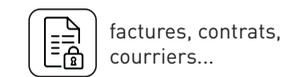
RÉUTILISATION ET RÉEMPLOI



BOUCHONS EN PLASTIQUE



DOCUMENTS CONFIDENTIELS



→ DÉCHETS INTERDITS

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments, l'amiante et fibrociment, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures...

AUTRES DÉCHÈTERIES

→ ÉCOPOINT DE BIÈVRES

accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

- 📍 27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)
- 🕒 du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus) - Fermé les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dépôt limité à 3m³/semaine

Déchets acceptés (liste non exhaustive)



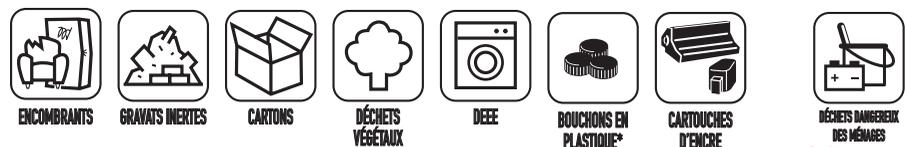
→ DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

accessible uniquement aux habitants du Chesnay-Rocquencourt, Bougival, La Celle Saint-Cloud et Versailles

- 📍 14, route de Saint Germain (RD186), Le Chesnay-Rocquencourt
- 🕒 du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30 le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation de la carte de Versailles Grand Parc 20 passages maximum par an par foyer, limite de 3m³/passage.

Déchets acceptés (liste non exhaustive)



dépôt autorisé, uniquement le samedi

* de bouteilles alimentaires

→ DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud

- 📍 1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine
- 🕒 du lundi au vendredi de 10h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus) le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus) Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés Fermée le 1^{er} janv., 1^{er} mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une carte d'accès spécifique : demande en ligne sur macarte.sitru.fr ou en direct au bureau du SITRU avec dernier avis d'imposition de taxe d'habitation (le mardi et le vendredi, de 9h à 12h).

Dépôt limité à 15 passages/an ou 3 tonnes

Déchets acceptés (liste détaillée sur sitru.fr)



→ MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay

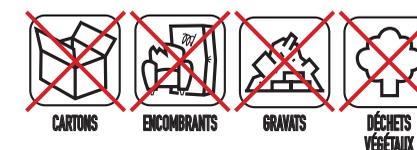
- 📍 23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay
- 🕒 lundi de 8h à 12h - mercredi de 13h30 à 17h - samedi de 9h à 12h Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Déchets acceptés



Déchets refusés



ATTENTION : limitation des pots de peinture à 50 litres/apport

VERSAILLES GRAND PARC À VOTRE ÉCOUTE !

Retrouvez toutes les informations en un clic sur le site Internet de Versailles Grand Parc et suivez-nous sur les réseaux sociaux.

VersaillesGrandParc.fr



SAVOIR OÙ ET QUAND JETER SES DÉCHETS ? TOUT EST DANS L'APPLI T.R.I. VGP !

La nouvelle application dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets !

Sur smartphones et tablettes, saisissez votre adresse et accédez directement :

- à votre calendrier personnalisable illustrant les dates de collecte sur les 6 prochains mois
- aux horaires de ramassage des bacs ou sacs avec paramétrage de notifications
- aux bornes de collecte de proximité...



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I VGP !



Un doute ? Consultez le guide du tri des déchets en ligne sur : www.triercestdonner.fr

« Les services de la direction de l'environnement disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les interventions de livraison, retrait, échanges et réparation des bacs à déchets. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à la société Contenur. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au numéro vert ou par courriel à environnement@agglovgp.fr ».



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex